KONTRAL

Application

Protection des piscines contre la prolifération des algues communes.

Pour les eaux de piscine très agitées (toboggan, nage à contre-courant, jets...), nous conseillons de préférer **hth Kléral**, spécialité algicide non moussante.

Caractéristiques

- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Compatible, à l'état dilué, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine.
- Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée.
- Ne modifie pas le pH de l'eau.
- Conservation prolongée du produit concentré sous réserve de stockage à une température inférieure à 40°C.

Mode d'emploi

TRAITEMENT D'ENTRETIEN, PREVENTIF

Dans le bassin directement, filtration en marche :

- **Début de saison** : 1/2 litre par tranche de 25 m^3.
- **Chaque semaine** : 1/4 litre par tranche de 25 m^3.

NOTA 1 : en cas d'eau à tendance entartrante (TH > 30°f), multiplier le dosage par 1,5.

NOTA 2 : en cas de forte affluence de baigneurs, de températures élevées ou de pluies abondantes, augmenter le dosage.

EAU VERDISSANTE, TRAITEMENT CURATIF

Prévoir 1 litre par tranche de 25 m^3. Si l'envahissement des algues est important, pratiquer, en même temps, un traitement de choc tout cela après avoir rectifié le pH.

BASSIN VIDE, TRAITEMENT PRÉVENTIF

Après nettoyage du bassin, arroser les parois avec le produit dilué au 1/10. Insister sur les pièces de liaison tel que les skimmers, goulottes, bondes de fond, refoulements, jointures de liner ou joints de carrelage. Laisser agir une heure environ, bien rincer puis procéder au remplissage du bassin.

Composition

Contient du chlorure d'alkylbenzylammonium.

Sécurité

N – Dangereux pour l'environnement

Xi - Irritant

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Arch Water Products France - BP 219 – 37402 Amboise Cédex
Téléphone : 02 47 23 43 00 - Fax : 02 47 23 12 21